



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département
de l'Yonne

La Ville de Joigny vous informe

Joigny, jeudi 29 décembre 2022

Fermetures exceptionnelles vendredi 13 janvier 2023, l'après-midi

A l'occasion de la présentation des vœux de Nicolas Soret, maire de Joigny et président de la communauté de communes du Jovinien (CCJ) au personnel communal et intercommunal, des fermetures au public sont à prévoir au sein de différents services, **vendredi 13 janvier 2023, l'après-midi, de 12h15 à 16h30.**

Seront fermés :

- Le Pôle social (centre communal d'action sociale et centre social La Fabrik) ;
- Le bureau du cimetière (fermeture des portes du cimetière à 17h) ;
- La mairie ;
- Les services techniques municipaux ;
- L'office de tourisme de Joigny et du Jovinien ;
- L'accueil de la communauté de communes du Jovinien ;
- Les déchetteries de Joigny et de Saint-Julien-du-Sault.

Des services resteront ouverts :

- La micro-crèche Maria-Montessori ;
- Le multi-accueil Les Oursons ;
- Les accueils périscolaires dans toutes les écoles maternelles et élémentaires ;
- Le Pôle formation (ouvert de 13h30 à 17h30) ;
- La bibliothèque de La Madeleine sera ouverte de 16h30 à 18h ;
- La médiathèque Olympe-de-Gouges sera ouverte de 16h30 à 19h ;
- La sécurité sera assurée à la sortie des écoles.

La piscine est, rappelons-le, fermée jusqu'au dimanche 19 février 2023.

La Police municipale sera joignable au 06 07 73 00 27.

Contact : service communication de la Ville de Joigny

Tél. 03 86 92 48 23

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr